

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date d'impression: 22-02-2008

Numéro de révision: 1

Date de révision: 21-02-2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom(s) commercial(s): CYCOLAC*
Nom du produit: G360-40135CS-0
Nom du produit: Acrylonitril-butadiene-styrene terpolymer (CAS# 9003-56-9)

Utilisation recommandée: Peut être utilisée pour produire des pièces moulées ou extrudées ou comme composant d'autres produits industriels

Société: SABIC Innovative Plastics B.V.
 Plasticslaan 1
 P.O. Box 117
 4600 AC Bergen op Zoom
 Pays-Bas

Téléphone en cas d'urgence: (31) 164-292911 (24/24) Bergen op Zoom

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Contact avec la peau: Il est peu probable que les granules entraînent une irritation de la peau

Contact avec les yeux: Les particules de résine, comme d'autres matières inertes, sont machinalement irritantes pour les yeux.

Inhalation: De par leur forme, l'inhalation des granules est peu probable

Ingestion: De par leur forme, l'ingestion des granules est peu probable

Autres données: Refroidir rapidement la peau à l'eau froide après contact avec le produit fondu. Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage. Des vapeurs dangereuses peuvent aussi se former durant les opérations qui suivent la fabrication initiale.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Selon les Directives CE 67/549/CEE ou 99/45/CE, n'est pas une substance ni une préparation dangereuse

COMPOSANT DANGEREUX:

Composants	No. CAS	% en poids	EINECS-No.:	Annex No.:	Classification
Acrylonitrile	107-13-1	0.1960267	2034665	2597	Carc. Cat.2;R45 F;R11 T;R23/24/25 Xi;R37/38, 41 R43 N;R51/53

Composants	Limites d'exposition interne SABIC IP	MAC (15 min. TWA)	MAC (8hr TWA)
Acrylonitrile	4.4 mg/m ³ 2 ppm 8 h		

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener la victime à l'air libre en cas d'inhalation de fumées de surchauffe ou de combustion. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Contact avec la peau:	Refroidir rapidement à l'eau froide après contact avec le polymère chaud. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion:	Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.
Précautions:	Refroidir le produit ayant fondu sur la peau avec beaucoup d'eau. Ne pas enlever le produit solidifié. Ne pas racler le polymère de la peau.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Température d'auto-inflammabilité:	508°C (972°F) , évalué
Dangers d'explosion:	
supérieure:	indéterminé
inférieure:	indéterminé
Moyens d'extinction appropriés:	Extincteur à l'eau ou à mousse.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:	dioxyde de carbone (CO ₂), produit chimique sec
Produits de décomposition dangereux:	La combustion produira une fumée dense et noire contenant des produits de combustion dangereux, oxydes de carbone, hydrocarbures, cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), oxydes d'azote (NO _x)
Equipements spéciaux pour la protection des intervenants:	En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome (NEN-EN137).
Dangers spécifiques:	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pendant la manipulation du produit, les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Méthodes de nettoyage:	Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Éviter de créer des nuages de poussière de poudre en utilisant une brosse ou de l'air comprimé.
Précautions individuelles:	Voir la section 8.
Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas décharger dans l'environnement.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:	A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Prévoir une ventilation et un système de collecte de poussières appropriés au niveau de l'équipement. Eviter la formation de poussière. Toutes les pièces métalliques des mélangeurs et des machines de mise en oeuvre doivent être mises à terre.
Stockage:	Conservé hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:	En cas de fumées dangereuses, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre. A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée au niveau des équipements.
Composants	
Limites d'exposition interne SABIC IP	Acrylonitrile - 107-13-1
La France INRS (VLE)	4.4&2
La France INRS (VME)	32.5 mg/m ³ 15 ppm
UK EH40 MEL (TWA):	4.5 mg/m ³ 2 ppm
Spain - Valores Limite Ambientales - VLE	4.4 mg/m ³ 2 ppm
	4.4mg/m ³
	ppm
Denmark TWA Data - Threshold Limit Values (TLV):	4 mg/m ³ 2 ppm
Switzerland SUVA Limit Values at the Workplace Data - Time Weighted Average (TWA):	4.5 mg/m ³ 2 ppm
Sweden Threshold Limit Values Data -	4.5 mg/m ³ 2 ppm
Norway Exposure Limit Values Data - Threshold Limit Value:	4 mg/m ³ 2 ppm
Ireland Exposure Limit Values Data - Time Weighted Average (TWA):	4.5 mg/m ³ 2 ppm
Greece - OEL	4.5 mg/m ³ 2 ppm
Italy - OEL	2 ppm
Protection des mains:	gants de protection, NEN-EN 374
Protection des yeux:	lunettes de sécurité avec protections latérales (NEN-EN 165-166)
Protection respiratoire:	En cas de fumées dangereuses, porter un appareil de protection respiratoire autonome. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. (NEN-EN149)
Protection de la peau et du corps:	vêtements de protection à manches longues (NEN-EN 340-369-465)
Mesures d'hygiène:	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique:	solide
Aspect:	granulés
Couleur:	divers
Odeur:	Aucune
Point/intervalle de fusion:	divers
Température d'auto-inflammabilité:	508°C (972°F) évalué
Pression de vapeur:	négligeable
Solubilité dans l'eau:	insoluble
Vitesse d'évaporation:	négligeable
Densité:	> 1; (eau = 1)
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils):	négligeable
Dangers d'explosion:	
supérieure:	indéterminé
inférieure:	indéterminé

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité:	Stable dans des conditions normales d'utilisation. Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter:	Ne pas exposer a des temperatures superieures a 508 °C. Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage.
Produits de décomposition dangereux:	Traces de phenol, alkylphenol, oxydes d'azote (NOx), cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), styrene, toluene, styrene dimère, amines aliphatique, aldehydes et alcools, éthylbenzène et 4 vinylcyclo hexène

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DL50/orale/rat:	>5000 mg/kg
DL50/cutanée/lapin:	>2000 mg/kg
Toxicité subchronique:	donnée non disponible.
Irritation primaire:	En général, la substance n'irrite pas et n'irrite que légèrement la peau
Remarques:	Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Effets écotoxicologiques:	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts
Autres informations:	Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:

Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Eliminer le produit conformément à de la réglementation locale en vigueur.

No de déchet suivant le CED:

702 - DECHETS PROVENANT DE LA FFDU DE MATIERES PLASTIQUES, CAOUTCHOUC ET FIBRES SYNTHETIQUES

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classe de Transport:

non réglementé

ADR/RID

IMDG/IMO

ICAO

IATA-DGR

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Cette substance est classée et étiquetée conformément à l'Annexe I de la Directive 67/548/CEE, modifiée.

Phrase(s) de risque

Phrase(s) de sécurité

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3

CYCOLAC* est une marque déposée de SABIC Innovative Plastics BV

Préparé par:

Product Stewardship & Toxicology

Ce document fournit les informations et les conseils utiles pour manipuler et mettre en oeuvre les résines de SABIC Innovative Plastics. Il repose sur l'expérience et les connaissances actuellement disponibles. Il ne constitue pas une fiche technique complète des performances du produit, ni un guide de ses possibilités d'applications. Les utilisateurs devront observer toutes les réglementations locales d'hygiène et de sécurité du travail. Il leur est demandé de communiquer ce document à tous leurs employés et clients concernés.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité